

DECRET N° 79/571 du 13/10/79

portant nomination de Monsieur BOKATOLA Jean Emmanuel
en qualité de Directeur du Développement Rural.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution;

Vu le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

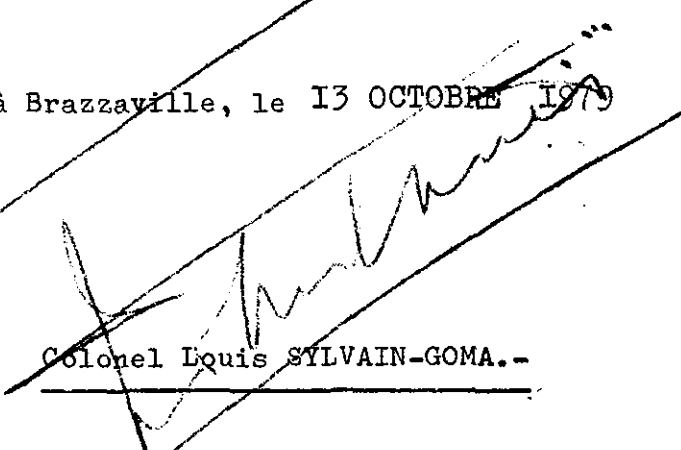
Le Conseil du Cabinet entendu ;

Article 1er.- Monsieur BOKATOLA Jean Emmanuel administrateur des SAF, précédem-
ment Chef des études par intérim au Ministère du Plan est nommé Directeur du Déve-
loppement Rural au Secrétariat Général au Plan.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures con-
traires prend effet à compter de la date de prise de fonction par l'intéressé et
sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.-

Fait à Brazzaville, le 13 OCTOBRE 1979

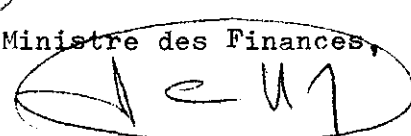
Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

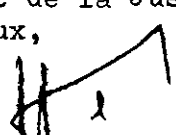
Le Ministre du Plan

Pierre MOUSSA.-

Le Ministre des Finances,


Henri L O P E S .-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des
Sceaux,


Victor TAMBA-TAMBA.-